



## PROV-650 - SÉRIE:

# ProVISOR



### **IMPORTANT! NE PAS DÉTRUIRE**

Il est de la responsabilité du client de s'assurer que tous les opérateurs et le personnel de maintenance lisent et comprennent ce manuel.

Contacter le représentant Carlisle Fluid Technologies local pour obtenir des copies supplémentaires de ce manuel.

#### LIRE TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.

https://www.carlisleft.eu/library/details/devilbiss-pro-visor-prov-650-service-bulletin

Description de l'EPI / EPI objet de la Déclaration: PROV-650 - Protection Respiratoire à Adduction d'Air

Ce produit est conçu pour être utilisé avec : Matériaux à base de solvants ou d'eau

Convient a une utilisation en zone dangereuse : Zones 1 / Zones 2

Niveau de protection : BS EN 14594:2005 Classe 3A.

Débit 160 - 220 l/min [5,7 - 7,8 SCFM]

Coordonnées et rôle de l'organisme notifié : BSI Group The Netherlands B.V. Say Building, John M.

Keynesplein 9, 1066 EP Amsterdam (2797)

Certificat utilisé dans l'évaluation le cas échéant : Examen UE de type et délivrance du certificat

Certificat d'Examen par Type UE N° CE 753763

Nom et adresse du Représentant Autorisé : Carlisle Fluid Technologies UK Ltd, Ringwood Road,

Bournemouth, BH11 9LH, Royaume-Uni

seule responsabilité du fabricant

Cette déclaration de conformité est établie sous la Carlisle Fluid Technologies UK Ltd, Ringwood Road,

Bournemouth, BH11 9LH, Royaume-Uni

#### Déclaration de conformité UE

L'objet de la déclaration décrit est conforme aux règlements de la législation d'harmonisation de l'Union applicable et répond aux exigences de sécurité essentielles énoncées à l'Annexe I.

Règlement (UE) 2016/425 Relatif aux Équipements de Protection Individuelle en se conformant aux documents statutaires et aux normes harmonisées suivants :

EN 14594:2005 Appareils de protection respiratoire - Appareils de protection respiratoire isolants à adduction d'air comprimé à débit continu - Exigences, essais, marquage

Cet appareil a une résistance à l'inflammabilité conforme à la section 6.9 de la norme EN 14594:2005. Nous préconisons une utilisation à des températures atmosphériques normales comprises entre 0°C et 45°C.



Sous réserve que toutes les conditions d'utilisation / installation sans risque mentionnées dans les manuels du produit aient été suivies et que l'installation ait été effectuée conformément à tous les codes de pratique locaux en vigueur.

Signé pour et au nom de Carlisle Fluid Technologies UK Ltd:

R. Peterson

Vice-Président : Engineering and Operations, Scottsdale, AZ, 85254. USA

13-9-21

Description de l'EPI / EPI objet de la Déclaration: PROV-650 - Protection Respiratoire à Adduction d'Air

Ce produit est conçu pour être utilisé avec : Matériaux à base de solvants ou d'eau

Convient a une utilisation en zone dangereuse : Zones 1 / Zones 2

Niveau de protection : BS EN 14594:2005 Classe 3A.

Débit 160 - 220 l/min [5,7 - 7,8 SCFM]

Coordonnées et rôle de l'organisme notifié : BSI, Milton Keynes (0086)

Certificat utilisé dans l'évaluation le cas échéant : Examen UE de type et délivrance du certificat

Certificat d'Examen par Type UE N° CE 572121

Nom et adresse du Représentant Autorisé : Carlisle Fluid Technologies UK Ltd, Ringwood Road,

Bournemouth, BH11 9LH, Royaume-Uni

seule responsabilité du fabricant

Cette déclaration de conformité est établie sous la Supreme Visors Ltd, Whitehouse Ind Est. Runcorn,

Cheshire. WA7 3DL, Royaume-Uni

#### Déclaration de conformité UE

L'objet de la déclaration décrit est conforme aux règlements de la législation d'harmonisation de l'Union applicable et répond aux exigences de sécurité essentielles énoncées à l'Annexe I.

Règlement (UE) 2016/425 Relatif aux Équipements de Protection Individuelle en se conformant aux documents statutaires et aux normes harmonisées suivants :

EN 14594:2005 Appareils de protection respiratoire - Appareils de protection respiratoire isolants à adduction d'air comprimé à débit continu - Exigences, essais, marquage

Cet appareil a une résistance à l'inflammabilité conforme à la section 6.9 de la norme EN 14594:2005. Nous préconisons une utilisation à des températures atmosphériques normales comprises entre 0°C et 45°C.



Sous réserve que toutes les conditions d'utilisation / installation sans risque mentionnées dans les manuels du produit aient été suivies et que l'installation ait été effectuée conformément à tous les codes de pratique locaux en vigueur.

Signé pour et au nom de Carlisle Fluid Technologies UK Ltd:

R. Peterson

Directeur commercial (EMEA)

30-6-21

ΕN

#### **INTRODUCTION**

Merci d'avoir choisi le Pro-Visor. Nous espérons qu'il vous procurera de nombreuses heures de service irréprochable.

Lisez attentivement les instructions suivantes et conservez soigneusement toute la documentation car vous en aurez besoin pour commander des pièces détachées.

Le Pro-Visor a été conçu spécifiquement pour la peinture au pistolet et les tâches associées.

Les matériaux utilisés pour le Pro-Visor ont été soigneusement sélectionnés pour aboutir à un produit de poids minimal avec une sécurité maximale.

Cet appareil n'est pas conçu pour protéger l'opérateur des chutes d'objets.

Aucun des matériaux utilisés n'est connu pour avoir des conséquences nocives sur la santé ou causer des irritations cutanées.

#### **REMARQUE**

Le Pro-Visor convient pour les zones dangereuses 1 et 2 du groupe de gaz IIA, à condition d'être équipé d'une visière jetable (voir page 6) et d'un flexible d'alimentation en air antistatique, repère 23 ou 24 (non inclus).

Le flexible d'alimentation en air doit être relié à une source d'alimentation mise à la terre.

#### **DESCRIPTION FONCTIONNELLE**

Le Pro-Visor alimenté en air comprimé est conçu spécialement pour utilisation dans les applications de peinture au pistolet et protège l'utilisateur contre les contaminations en suspension dans l'air pendant la peinture.

Un flexible est prévu pour le raccordement du pistolet à peinture.

L'utilisateur doit pouvoir quitter la zone à tout moment sans recourir à l'appareil.

#### L'appareil est fourni avec :

- Ensemble casque/visière avec tuyau respiratoire.
- Ensemble régulateur/ceinture avec dispositif d'alerte de basse pression.
- Pack de 2 visières amovibles jetables.
- Clé pour filtre et pour dépose/repose du chapeau.
- Entretoises, jeux de goujons et de boutons.
- Cagoule.
- Sac de rangement.
- Manuel D'entretien

Dans cette fiche produit, les termes AVERTISSEMENT, ATTENTION et REMARQUE sont utilisés pour mettre en avant des informations de sécurité importantes comme suit :

## formations de sécurité importantes comme suit : AVERTISSEMENT Dangers ou pratiques dangereuses qui Dangers ou pratiques dangereuses qui

pourraient occasionner des blessures graves ou même mortelles ou d'importants dégâts matériels. Dangers ou pratiques dangereuses pouvant occasionner des blessures corporelles, des dommages matériels ou de produit mineurs.

Informations importantes concernant l'installation, l'exploitation ou la maintenance.

#### AVERTISSEMENT

Lire les mises en gardes suivantes avant d'utiliser ces équipements.



Les SOLVANTS et les PRODUITS DE REVÊTEMENT. Peuvent être hautement inflammables ou combustibles lorsqu'ils sont pulvérisés. Toujours se reporter aux instructions des fournisseurs des produits de revêtement et aux fiches de sécurité avant d'utiliser cet équipement.



INSPECTER LE MATÉRIEL QUOTIDIENNEMENT. Vérifier chaque jour que le matériel ne présente pas de pièces usées ou cassées. Ne pas utiliser le matériel sans être sûr de son état.



LIRE LE MANUEL. Avant d'utiliser le matériel de finition, lire et comprendre toutes les informations de sécurité, d'utilisation et d'entretien fournies dans le manuel de l'utilisateur. Les utilisateurs doivent se conformer aux codes de pratique locaux et nationaux et aux exigences des compagnies d'assurance régissant la ventilation, les précautions à prendre contre l'incendie, le fonctionnement et la surveillance des lieux de travail.



UTILISATION ABUSIVE DU MATÉRIEL. Une utilisation abusive du matériel peut causer sa rupture, son dysfonctionnement ou son démarrage intempestif et entraîner de graves blessures.



CHARGE ÉLECTROSTATIQUE. Les liquides peuvent emmagasiner une charge statique qui doit être dissipée grâce à un système de mise à la terre correcte des équipements, de toutes les pièces à traiter et de tous les autres éléments conducteurs d'électricité dans la cabine de pulvérisation. Une mise à la terre défectueuse ou des étincelles peuvent causer une situation dangereuse d'incendie, d'explosion, de choc électrique ou de blessures graves.



NE JAMAIS MODIFIER LE MATERIEL. Ne pas modifier le matériel sans l'autorisation écrite du fabricant.



VAPEURS TOXIQUES – Lorsqu'ils sont pulvérisés, certains produits peuvent être toxiques, causer une irritation ou être autrement dangereux pour la santé. Toujours lire toutes les étiquettes, les fiches techniques de sécurité et respecter les recommandations d'utilisation des produits avant de commencer la pulvérisation. En cas de doute, contacter le fournisseur du produit.



RISQUE DE PROJECTIONS. L'ouverture du système sous pression provoque des projections de produit et de gaz ou de débris et présente un risque de blessure pour l'opérateur.



CONSIGNER / CONDAMNER. Les opérations d'entretien effectuées sur du matériel qui n'est pas mis hors tension, déconnecté, consigné et dont les sources d'alimentation ne sont pas condamnées, présentent un risque d'accident grave voire mortel.



SAVOIR OÙ ET COMMENT ARRÊTER LE MATÉRIEL EN CAS D'URGENCE.



NIVEAUX DE BRUIT. Le niveau acoustique pondéré des équipements de pompage et de pulvérisation peut excéder 85 dB (A) selon la configuration du système. Les niveaux de bruit effectifs sont disponibles sur demande. Le port de protecteurs d'oreilles est recommandé à tout moment pendant les opérations de pulvérisation.



FORMATION DES UTILISATEURS. Tout le personnel doit être formé avant d'utiliser le matériel de finition.

LA COMMUNICATION DE CES INFORMATIONS À L'UTILISATEUR DU MATÉRIEL EST LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR.

#### ♠ AVERTISSEMENT

Lors de travaux très intenses, la pression à l'intérieur de l'appareil peut devenir négative lorsque le flux d'inhalation est à son maximum. Cet appareil peut ne pas garantir une protection adéquate dans certaines atmosphères hautement toxiques.

Le flexible d'alimentation en air (repère 23 ou 24) doit être utilisé pour respecter la conformité CE.

Utilisez uniquement des pièces détachées DeVilbiss d'origine pour respecter l'homologation CE et le maintien de la sécurité.

Consultez le numéro de série et l'année de fabrication à l'intérieur de la têtière.

#### DÉMARRAGE

#### **ATTENTION**

Il relève de la responsabilité du client de s'assurer que la conception, la construction et l'état de cet équipement sont adaptés à l'usage prévu.

Avant utilisation, le flexible de l'ensemble de tête doit être relié au raccord situé sur le haut du régulateur.

L'utilisateur doit s'assurer que la capacité du système d'air est suffisante pour chaque utilisateur raccordé, conformément à ces instructions.

Raccordement d'air – Le flexible d'alimentation d'air (repère 23 ou 24) (non compris) doit être raccordé au bas du régulateur de ceinture. La pression dynamique de travail [air circulant] requise est de 4 bar [60 psi] minimum à 7 bar [100 psi] maximum.

La pression maximale de travail du flexible d'alimentation en air est de 17,0 bars [250 psi].

Un unique flexible ne dépassant pas 10 mètres de long à partir du système de filtration de l'alimentation d'air est permis.

#### **AVERTISSEMENT**

L'alimentation en air comprimé doit être munie de filtres appropriés, comme le DeVilbiss PRO AIR 1, 2 ou 3, de manière à fournir un air respirable, conformément à la norme BS EN 12021:2014, sans humidité excessive, pour éviter le gel de l'appareil. Cet air doit contenir au moins 19,5 % d'oxygène. Le contrôle de l'alimentation en air relève de la responsabilité de l'utilisateur. L'appareil ne doit être raccordé à aucune autre alimentation de gaz (acétylène, oxygène, azote, argon ou air enrichi en oxygène, etc.) ni à un système mobile d'alimentation en air comprimé. Le compresseur ne doit aspirer que de l'air propre ; cela signifie qu'il doit être placé à distance des gaz d'échappement automobiles, des sorties d'aération et d'autres émissions toxiques de quelque nature que ce soit, y compris le monoxyde de carbone.

#### **DISPOSITIF D'ALERTE**

Un sifflet est incorporé pour alerter l'utilisateur qu'une quantité d'air insuffisante est fournie au Pro-Visor. Si le sifflet retentit en cours d'utilisation, l'utilisateur doit quitter immédiatement la zone de pulvérisation en laissant l'appareil en marche et doit contrôler l'alimentation d'air, c'est-à-dire vérifier si le flexible est écrasé ou coupé.

Chaque fois que le Pro-Visor est utilisé, le dispositif d'alerte doit être contrôlé dans un endroit sûr. Pour ce faire, l'ensemble de tête doit être porté de la manière habituelle et l'alimentation d'air doit être réduite à environ 1 bar ou moins, ce qui déclenchera le sifflet. Lorsque la pression est ramenée à un niveau sûr, le sifflet s'arrête.

#### **MISE EN PLACE**

#### • SERRE-TÊTE

Le serre-tête est réglable par un cliquet à l'arrière. Pour le régler, tirez sur le bouton, tournez-le pour tendre le serre-tête puis repoussez-le pour bloquer le serre-tête. Le serre-tête doit être assez serré pour éviter tout déplacement accidentel de l'appareil. La bande supérieure comporte une série de trous de réglage.

L'ensemble de tête est équipé d'entretoises pour assurer une bonne tenue sur la tête. Ces entretoises sont interchangeables pour rendre le port de l'appareil le plus confortable possible. Reportez-vous à la vue éclatée pour le réglage.

#### **ATTENTION**

Le joint facial élastique doit être tiré sous le menton à l'aide de la languette et être parfaitement ajusté aux contours du visage. Attention : Les poils du visage peuvent gêner le port correct et l'étanchéité de l'ensemble de tête.

#### • RÉGULATEUR/CEINTURE

La ceinture est réglable par la boucle, le passant mobile évite que l'extrémité pende. Le régulateur peut être placé d'un côté ou de l'autre de la ceinture.

#### VISIÈRE RIGIDE

La visière rigide est conforme à la norme BS EN14594:2005 section 6.16.2.2.

Pour retirer ou remplacer la visière rigide, appuyez au centre de la partie supérieure par l'extérieur pour la libérer du crochet de maintien à l'intérieur du bandeau frontal noir, tout en faisant pivoter la visière pour la libérer.

Pour remettre la visière en place, engagez d'abord les extrémités sur les bossages de montage, puis tournez la visière vers le haut pour l'enfoncer dans les quatre fentes de positionnement du bandeau. Pour finir, assurezvous que la visière se bloque en position sur le crochet de maintien.

#### VISIÈRES AMOVIBLES JETABLES.

Ces visières sont fournies par jeux de 10 ou 50 et se montent une à la fois sur les goujons en laiton situés sur la visière rigide.

#### **AVERTISSEMENT**

Les protections de visière jetables ne doivent être retirées de la visière rigide qu'en dehors de l'atmosphère inflammable.

N'utilisez pas le Pro-Visor sans le munir d'une visière amovible jetable.

#### **ENTRETIEN ET NETTOYAGE**

Tous les composants du Pro-Visor peuvent être nettoyés avec un chiffon en coton humide et un désinfectant doux. Si l'appareil est plongé dans l'eau, il faudra attendre que la mousse présente sur la visière soit sèche. L'appareil ou ses composants doivent être remplacés s'ils ne garantissent plus la protection prévue à l'utilisateur, par exemple en cas de trou ou de déchirure du joint ou de rayures sur la visière rigide. Les pièces sous les couvercles du régulateur et de la ceinture ne doivent subir aucun entretien, à l'exception du filtre à charbon actif qui doit être remplacé tous les 3 mois. Dévissez le chapeau du filtre, puis le filtre. Vérifiez que le joint se trouve bien sur le chapeau du filtre lors de la repose.

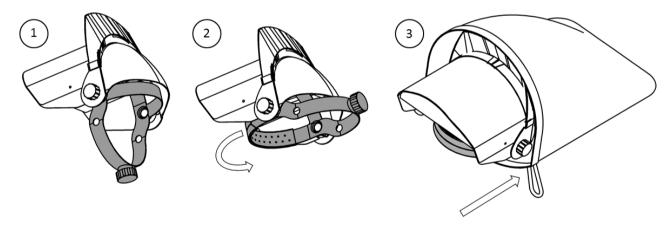
Utilisez systématiquement les visières amovibles jetables pour éviter la contamination de la visière rigide.

#### STOCKAGE ET TRANSPORT

Le Pro-Visor est emballé dans un carton facilitant le transport.

Après usage, pour assurer la protection contre la poussière, nettoyez et séchez soigneusement le Pro-Visor et placez-le dans un sac de rangement à l'écart de la lumière directe du soleil à une température comprise entre - 30 °C et +60 °C.

Pour conserver l'intégrité du Pro-Visor lors du transport ou de l'entreposage, il doit être réglé comme indiqué cidessous. De cette façon tout le poids du Pro-Visor est repris par le serre-tête réglable et non pas par la visière en acétate, ce qui permet de réduire tout risque de distorsion de cette pièce.



- 1. En tenant Pro-Visor comme indiqué.
- 2. Pivotez le serre-tête réglable.
- 3. Placez dans le sac de rangement et entreposez dans le sens indiqué.

## <u>ATTENTION</u>

Ne suspendez pas le Pro-Visor par le tube respiratoire.

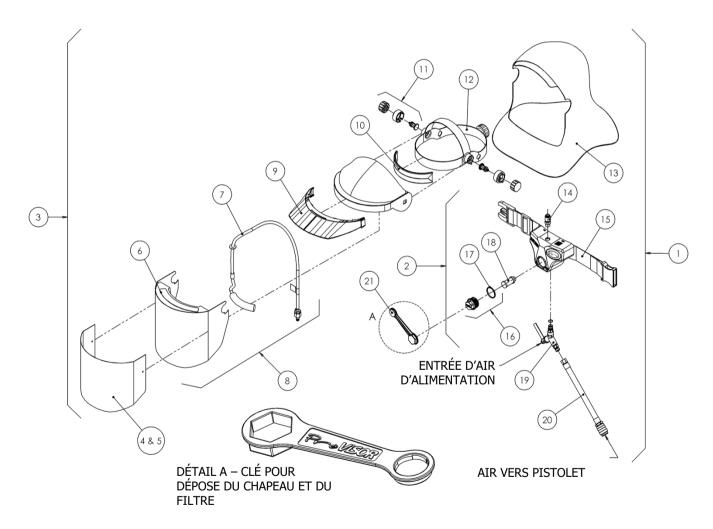
## PIÈCES DE RECHANGE

RÉF.	N° DE PIÈCE	DESCRIPTION	
1	PROV-650	PRO-VISOR COMPLET	
2	PROV-37-K	CEINTURE ET RÉGULATEUR	
3	PROV-41-K	ENSEMBLE DE TÊTE À VISIÈRE & TUBE RESPIRATOIRE	
4	PROV-36-K10	JEU DE 10 VISIÈRES AMOVIBLES JETABLES	
5	PROV-36-K50	JEU DE 50 VISIÈRES AMOVIBLES JETABLES	
6	PROV-17-K	VISIÈRE RIGIDE EN ACÉTATE ET PROTÈGE-VISAGE	
7	PROV-24-K	TUYAU D'AIR RESPIRATOIRE COMPLET	
8	PROV-38-K	VISIÈRE EN ACÉTATE RIGIDE, PROTÈGE-VISAGE ET TUYAU D'AIR RESPIRATOIRE	
9	PROV-21-K	VISIÈRE SUPÉRIEURE	
10	PROV-52-K2	BANDE DE SERRE-TÊTE NON PELUCHEUSE (LOT DE 2)	
11	PROV-30-K	ENTRETOISE, GOUJON ET BOUTON (JEU TAILLES MULTIPLES)	
12	PROV-40-K	SERRE-TÊTE RÉGLABLE	
13	PROV-39-K	CAGOULE	
14	PROV-42-K	RACCORD RAPIDE	
15	PROV-51-K	CEINTURE ET BOUCLE	
16	PROV-31-K	CHAPEAU ET JOINT DE FILTRE	
17	PROV-34-K4	CHAPEAU JOINT DE FILTRE (JEU DE 4)	
18	PROV-27-K4	ÉLÉMENT FILTRANT (JEU DE 4)	
19	PROV-32-K	RACCORD EN Y	
20	PROV-406-K	FLEXIBLE DE 1,2 M (RACCORDÉ AU PISTOLET)	

## **PIÈCES DE RECHANGE**

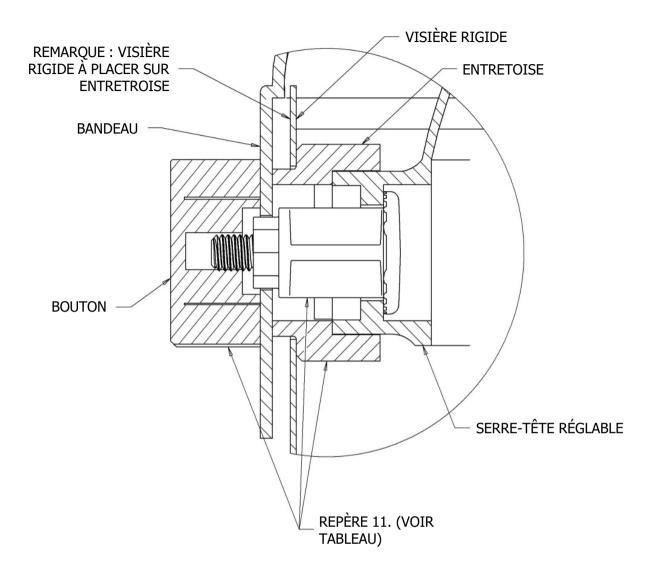
RÉF.	N° DE PIÈCE	DESCRIPTION
21	SPN-12-K	CLÉ POUR FILTRE ET CHAPEAU
22	PROV-26-K	SAC DE RANGEMENT – NON REPRÉSENTÉ
23	H-6085-QD	FLEXIBLE D'AIR 10 M – DI 5/16" RACCORDS RAPIDES MÂLE ET FEMELLE – NON REPRÉSENTÉ
24	Н-6065-В	FLEXIBLE D'AIR 10 M – DI 5/16"ID, RACCORDS F TOURNANT ¼" BSP G – NON REPRÉSENTÉ

### ÉCLATÉ



\* VOIR LA SECTION DÉMARRAGE POUR LES PRESSIONS

## **RÉGLAGE SELON LE TOUR DE TÊTE**



RÉGLAGE SELON LE TOUR DE TÊTE				
COULEUR D'ENTRETOISE/GOUJON	TOUR DE TÊTE			
ROUGE	PETIT			
JAUNE	MOYENN			
VERT	GRAND			
NOIR				
(AUCUNE ENTRETOISE NÉCESSAIRE)	TRÈS GRAND			

#### **PRO VISOR - FICHE D'ENTRETIEN**

PIÈCE REMPLACÉE	DATE	NOM

#### **POLICE DE GARANTIE**

Ce produit est couvert par la garantie limitée matériaux et main-d'œuvre de Carlisle Fluid Technologies. L'utilisation de pièces ou d'accessoires d'une autre provenance que Carlisle Fluid Technologies invalidera toutes les garanties. Le défaut de respect raisonnable des instructions d'entretien fournies peut annuler toute garantie.

Pour toute information précise sur la garantie, contacter Carlisle Fluid Technologies.

Pour toute assistance technique ou pour trouver un distributeur autorisé, contacter un de nos services internationaux de vente et de support à la clientèle ci-dessous.

Région	Industrie/Automobile	Réparation Peinture Automobile	
Amériques	N° de tél. vert : 1-888-992-4657 N° de Fax vert : 1-888-246-5732	N° de tél. vert : 1-800-445-3988 N° de Fax vert : 1-800-445-6643	
Europe, Afrique, Moyen-Orient, Inde	Tél. : +44 (0)1202 571 111 Fax : +44 (0)1202 573 488		
Chine	Tél. : +8621-3373 0108 Fax : +8621-3373 0308		
Japon	Tél. : +81 4 Fax : +81 4	5 785 6421 5 785 6517	

Pour les informations les plus récentes sur nos produits, consulter www.carlisleft.com

**Australie** 

Tél.: +61 (0) 2 8525 7555

Fax: +61(0)285257575

Carlisle Fluid Technologies est un leader mondial des technologies innovantes de finition. Carlisle Fluid Technologies se réserve le droit de modifier les spécifications de ses produits sans préavis.

BGK<sup>™</sup>, Binks®, DeVilbiss®, Hosco®, MS®, et Ransburg® sont des marques déposées de Carlisle Fluid Technologies, Inc.

© 2021 Carlisle Fluid Technologies,Inc. Tous droits réservés.

